



Lavatories : La Ville de Paris va étudier l'embauche des salariées sans emploi

Depuis le 30 juin, onze salariées des lavatories de Paris sont dans l'attente de leur reprise par la nouvelle entreprise gestionnaire. Une procédure judiciaire a été engagée, qui sera étudiée prochainement en appel. En parallèle, la Ville va étudier la possibilité de recruter ces femmes confrontées à la précarité.

Fin juin, le Conseil de Paris a attribué la gestion des lavatories de la capitale à l'entreprise néerlandaise 2theloo, pour une durée de dix ans. Cette concession de travaux prévoit la modernisation des lavatories existants et l'ouverture de trois nouveaux lieux, avec un gain de qualité de service pour les usagers. Alors que la loi prévoit normalement la reprise des salariés, la société a manifesté sa volonté de se séparer sans délais des onze personnes en charge de ces toilettes publiques. Certaines y travaillaient depuis plusieurs dizaines d'années.

La Ville de Paris a immédiatement entamé une médiation, pour permettre qu'une solution soit trouvée. 2theloo n'a toutefois pas souhaité aboutir à un accord. Une attitude qualifiée « d'irresponsable », par Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire de Paris, qui a annoncé que la Ville ne laisserait « aucune salariée sur le carreau ». De leur côté, les syndicats ont déposé un recours en justice, pour aboutir à cette reprise. L'avocat de la Ville de Paris était présent à l'audience pour appuyer leurs arguments. Malheureusement, sur les neuf salariées ayant saisi la justice, six ont été déboutées mardi de leur procédure d'urgence, par le Conseil des Prud'hommes de Paris. Elles ont indiquées leur intention de faire appel.

« Nous allons évidemment continuer à suivre la procédure juridique et à appuyer la position des syndicats et des salariées », annonce Emmanuel Grégoire. « Néanmoins, si on s'oriente vers un procès sur le fond, le jugement pourra n'intervenir que dans plusieurs années. Il est impossible de laisser ces femmes dans la précarité pendant cette période. Nous allons donc dès maintenant étudier, en lien avec les représentants de salariés, la possibilité d'accompagner ces personnes vers une solution professionnelle stable, y compris leur intégration dans les effectifs de la Ville », annonce l'adjoint à la Maire.

« Alors que 2theloo souhaite développer son activité sur le territoire français, il ne fait nul doute qu'elle envoie avec cette affaire un très mauvais signal à toutes les autres collectivités françaises qui viendraient à rechercher ce type de prestation », conclut l' élu.